

**Fondation Vasarely.** Désormais l'avenir de l'institution est dans les mains d'un administrateur judiciaire désigné par la justice.

# Un retournement de situation qui permet l'espoir

■ Nouveau sursis pour la fondation Vasarely. En effet, alors que son président Me Renaud Belnet l'avait condamnée à la dissolution, la cour d'appel d'Aix en Provence s'est montrée clémentine en lui offrant une nouvelle opportunité grâce à la désignation d'un administrateur judiciaire.

« Je suis satisfait de cette décision », affirme Pierre Vasarely, le petit-fils de l'artiste qui avait saisi la justice pour qu'elle statue en ce sens.

« La liquidation judiciaire qui était à l'ordre du jour du conseil d'administration convoqué par Me Belnet revenait à ordonner la disparition pure et simple de la structure et la restitution du bâtiment à la ville », estime le descendant du maître de l'op art qui veut croire que la fondation peut encore avoir une destinée artistique et culturelle.

« La justice en nommant un administrateur provisoire distant géographiquement et à ce titre impartial s'est fait l'écho des réserves soulevées par le Sous-Préfet Derache », se réjouit-il.

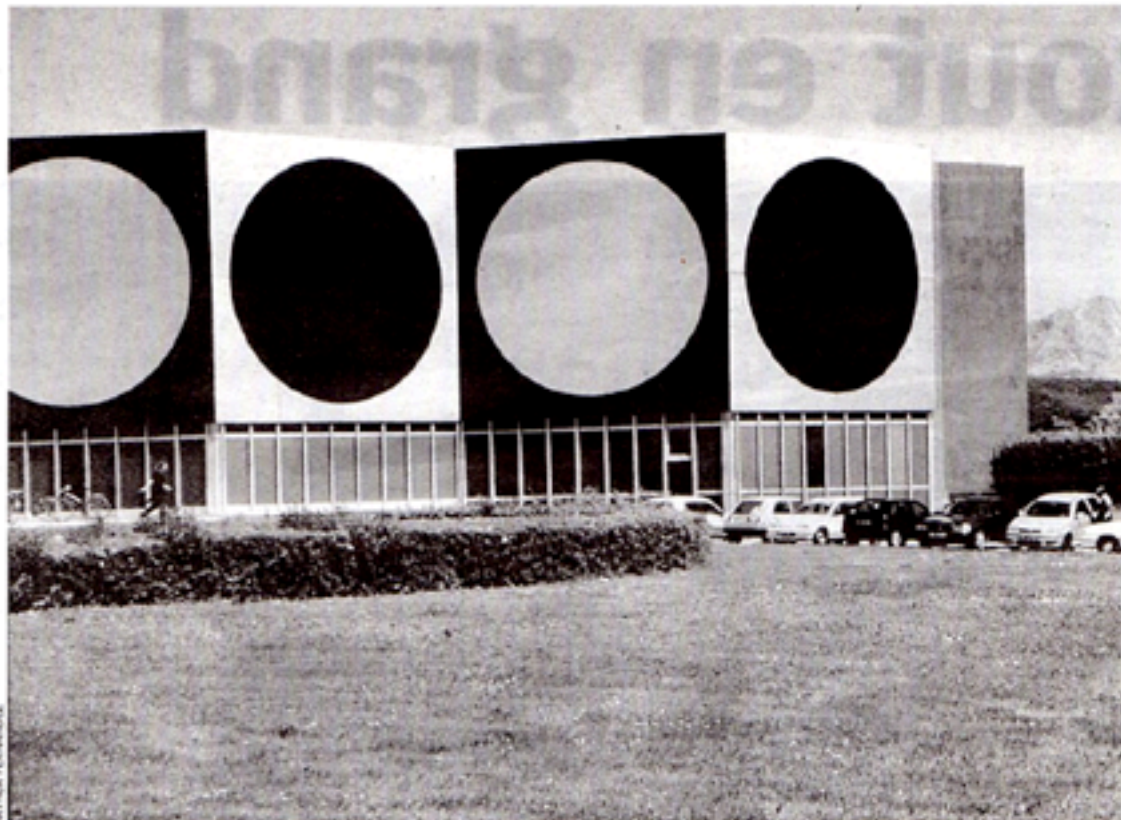
En effet, Hubert Derache lors du conseil d'administration du 1er juin 2007 avait pointé de nombreux dysfonctionnements dans la gestion de la fondation. Il avait alors évoqué « un sérieux problème de gouvernance » et avait regretté « un flou du projet scientifique et culturel ».

C'est justement ce défaut d'ambition que vilipende Pierre Vasarely : « alors que l'équipe actuelle s'était fait fort de sauver la structure, ils n'ont montré aucune idée originale, au contraire, ils ont licencié de nombreux salariés et ont, en conséquence, déboursé des sommes importantes en condamnation au tribunal des prud'hommes ».

L'héritier aurait trouvé de son côté des mécènes privés intéressés dans la réhabilitation du site. Mais Renaud Belnet n'en démord pas : « L'administrateur provisoire tirera les mêmes conclusions que moi, à savoir la dissolution de la fondation et un retour au patrimoine foncier de la ville d'Aix ».

A suivre...

ANGÉLIQUE GIORGI



La fondation Vasarely en sursis : la cour d'appel d'Aix en Provence désigne un administrateur judiciaire.

## Les politiques votent tous Vasarely

■ Imbroglie juridique, détournements d'œuvres d'arts, dissension familiale, gestion calamiteuse... La fondation Vasarely a essuyé toutes les tempêtes imaginables. Dans un contexte aussi délétère, que reste-t-il de l'influence artistique du maître de l'art optique ? A Aix pas grand chose.

En effet, la plus grande partie des œuvres que contenait le centre architectural a disparu. Quant au bâtiment, il est dans un état de délabrement avancé. « Les locaux sont dans un réel état de vétusté. Il y a des problèmes d'étanchéité. Les salles ne sont ni chauffées, ni climatisées et connaissent de façon récurrentes des actes de vandalismes. De plus, le site est constamment envahi par les gens du voyage », dénonce Stéphane Salord, adjoint au maire et direc-

teur de la fondation de 1995 à 2001. Pourtant, si l'administrateur provisoire conclut à la dissolution de la fondation, le centre atterrira dans le giron de la ville. Aussi pour François Xavier de Peretti, leader de l'Union pour Aix et candidat à la mairie : « la ville n'a jamais voulu prendre ses responsabilités dans cette affaire et se cache derrière le sous-Préfet. Depuis le départ, il manque une réelle volonté politique pour faire de ce bâtiment un lieu d'échanges culturels et artistiques à l'attention des Aixois ». Du côté de la gauche, Alexandre Medvedevsky (PS) tire les mêmes conclusions : « Comment pourrions-nous accepter qu'un symbole aussi fort pour l'image de notre ville soit laissé à l'abandon ? Cette situation actuelle souligne une fois de plus le manque de volonté de la

municipalité Joissains de mener une politique culturelle au service de tous les Aixois ». Quant à Maryse Joissains, alors qu'elle avait clairement ébauché ses projets de réaménagement du site lorsque les administrateurs avaient évoqué la dissolution, la voilà qui change son fusil d'épaule et assure « que la ville d'Aix-en-Provence, continuera à être dans la dynamique qui devrait permettre que ce site retrouve toute sa splendeur ». Ajoutant « je pense qu'il est primordial de respecter l'œuvre remarquable que symbolise la Fondation Vasarely ».

Bizarre comme à quelques mois des municipales tout le monde redécouvre le génie de l'artiste. Ou serait-ce la reconnaissance artistique de Vasarely à l'étranger qui a soudain dopé sa côte à Aix ?

A.G.

# 20 000

**sérigraphies** c'est le nombre que Victor Vasarely avait laissé à sa fondation pour qu'elle puisse grâce à leur vente continuer à exister. La fondation contenait aussi 42 œuvres monumentales, 450 œuvres originales et presque 800 études inaliénables. Ces œuvres ont été presque toutes dispersées.

## Affaire Debbasch

Charles Debbasch Président de la faculté de droit d'Aix en Provence avait gagné la confiance de Victor Vasarely. Ce dernier lui confia la présidence de sa fondation. Debbasch la « pilla » jusqu'en 1993. Il a été condamné pour détournements d'œuvres à deux ans de prison dont un avec sursis.

## Une succession à problème

Michèle-Catherine Taburno-Vasarely, belle-fille des fondateurs, qui conduit les intérêts de l'hoirie Vasarely (André et Jean-Pierre), ancienne présidente de la Fondation de 1995 à 1997, prend possession en 1997, l'année du décès de Victor Vasarely, de près de 500 œuvres originales inaliénables du Musée didactique de Gordes (fermé définitivement depuis 1996), de 798 études inaliénables sur l'Art et la Cité du Centre architectonique d'Aix-en-Provence et d'environ 18 000 multiples aliénables. Des œuvres anciennement inaliénables sont expatriées et vendues.